

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(5\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Alker, 9 janvier 1862](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Alker, 9 janvier 1862

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection** [Correspondant.e.s](#)

[Alker ou Halker](#)  *est destinataire de cette lettre*

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[9 janvier 1862](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Alker ou Halker](#)

Lieu de destination164, route de Versailles, Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine)

### Description

RésuméSur l'emploi d'économe du Familistère. Godin explique à Alker qu'il pensait pourvoir le poste d'économe du Familistère quand il est venu à Guise, mais que la question est finalement encore ouverte. Il lui indique que l'économe du Familistère doit habiter au Familistère et rappelle à Alker que ce point l'a fait hésiter : « Il n'y a

pas la confusion que vous paraissez (sic) croire exister dans l'habitation. Chacun y est certainement plus chez soi qu'on y est à Paris dans des maisons où les entrées donnent sur les paillers (sic) des escaliers communiquant à 5 à 6 étages et au familistère, mes premiers employés demandent à demeurer au premier et au second. » Il demande à Alker de lui faire savoir s'il est encore intéressé par l'emploi.

SupportLe passage sur l'habitation au Familistère est repéré par un trait au crayon bleu dans la marge.

## Mots-clés

[Emploi](#), [Familistère](#), [Habitations](#), [Visite au Familistère](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomAlker ou Halker

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

BiographieCandidat à la fonction d'économiste du Familistère de Guise en janvier 1862. Il y est employé quelque temps. Il devient ensuite instituteur. En 1891, il fait don à l'État de sa propriété du Val des Choues (à Villiers-le-Duc en Côte-d'Or), un domaine de 75 hectares de terres agricoles avec de vastes bâtiments, à la condition d'y installer un orphelinat agricole pour 400 enfants, qui serait le complément de L'Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire, fondée par Alfred Mézières (1826-1915), député de Meurthe-et-Moselle.

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation1 p. (314r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Paris le 9 janvier 1861-4

Monsieur Apffel

166 route de Straßbourg à Belfort

Je vous remercie de votre lettre et me réjouis de voir que vous n'avez pas été trop engagé pour la fonction économique que j'ai faite à Straßbourg. Vous m'avez dit que vous n'avez pas de réponse à me faire, il se peut au contraire que cette question soit encore à examiner entre nous si vous n'avez rien de mieux dans la possibilité de prendre et explorer.

Je vous ai dit que l'économie de mon établissement doit forcément habiter la famille comme l'habitation que vous y avez mise a été surtout venue de mon désir de votre demande. Il n'y a pas la confusion que vous paraissez voir exister dans l'habitation chacun y est certainement plus sûr de son genre n'y est à Paris dans des maisons ou les entrées donnent sur les petites boutiques communiquant à la fois étages et au famille sur mes premiers emplois demandant à demeurer au premier et au second.

Je vous prie de me permettre de vous dire que je suis avec un intérêt et une attention particulière à votre affaire d'habitation. Je vous prie de m'adresser mes respects et de vous dire que je suis avec un intérêt et une attention particulière à votre affaire d'habitation.

Yves